

Séance du 28 Août 2023

Nombre de
conseillers

- en exercice	14
- présents	10
- votants	12
- absents	4
- exclus	0
- vote pour :	12
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	18/08/23

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit Août à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François

Etaient absents/excusés : FELIX Dimitri, FOUQUET Camille (absents), MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr LACOUT G), REY Frédérique, pouvoir à Mme LECORNE Jocelyne).

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM25082023-01

OBJET

**TARIF CANTINE
RENTREE 2023**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif de la cantine était de 4.30 € par repas depuis le 1^{er} septembre 2022.

L'ESAT L'ABEILLE va augmenter le tarif du repas, il sera de 4,70 € à la rentrée 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE la proposition de l'ESAT,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention qui lie la commune à l'ESAT M'ABEILLE,
- FIXE le tarif du repas de cantine à 4.60 € à compter du 1^{er} septembre 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 28 Août 2023.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 30/08/2023
et publication ou
notification
du 30/08/2023*

Le Maire,
Guy LACOUT.

